

Plan national de formation

Intelligence artificielle et éducation

8 juin 2021

IA et Données à Caractère Personnel

François Bocquet, Axel Jean et Isabelle Masseran, *chargés des dossiers IA pour l'Éducation*
Bureau du soutien à l'innovation numérique et à la recherche appliquée
Sous-direction de la transformation numérique

Professionnalisation des cadres et des formateurs

Intelligence artificielle et éducation

Du laboratoire à la salle de classe et de la salle de classe au laboratoire

Mardi 8 juin 2021 de 9h00 à 17h30

Formation à distance via m@gistère à l'adresse suivante :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2180>



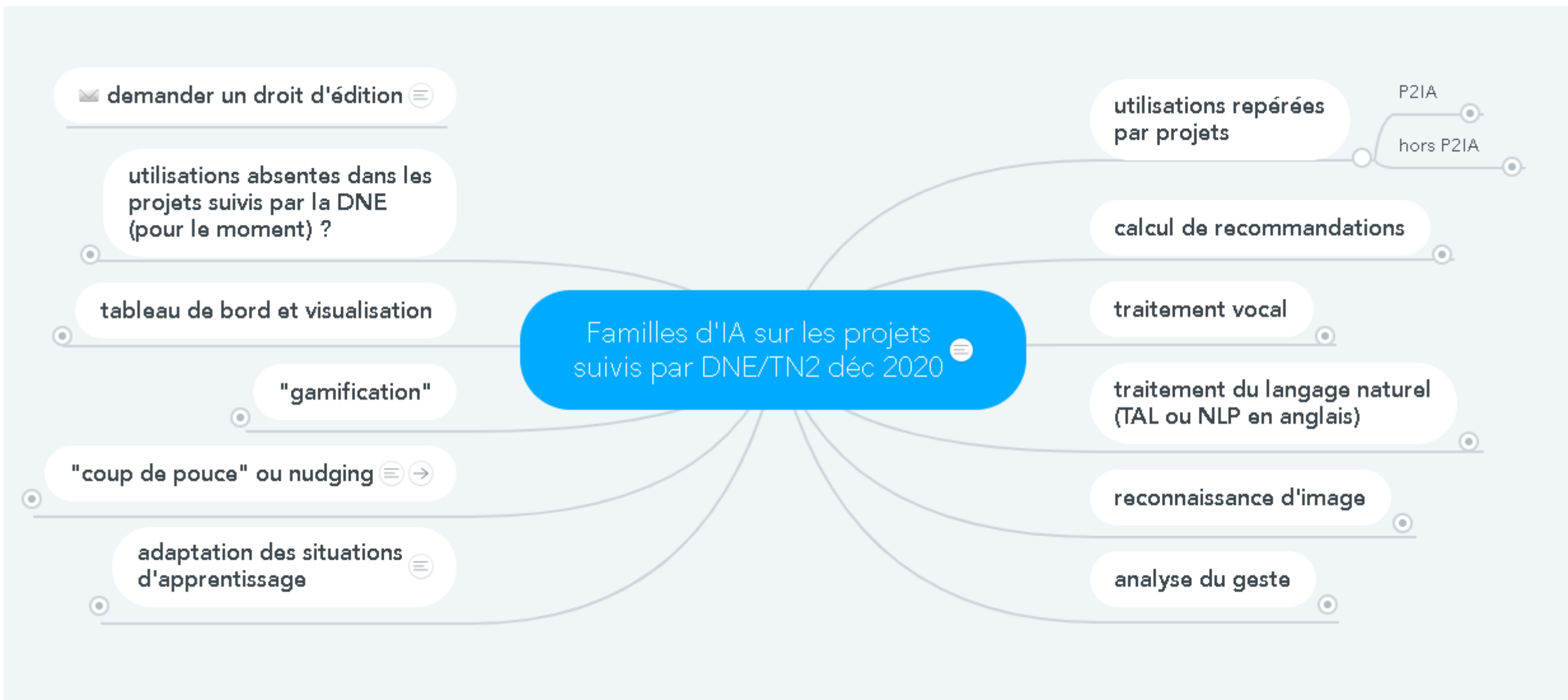
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2180> [sur identification pour les agents de l'Education nationale]

IA et Données à Caractère Personnel

- Pensez-vous déjà utiliser des services avec de l'IA (en contexte éducatif ou personnel)?
- Des données à caractère personnel sont-elles à votre avis utilisées ? Lesquelles ?
 - [Support collaboratif] (atelier 1)
 - [Support collaboratif] (atelier 2)

De quelles familles d'IA parlons-nous?

- En termes techniques
- En termes de finalités
- <https://link.infini.fr/ia-p2ia>



IA et traitement des Données à caractère personnel

- Bénéfices? Risques?
- Quel est le cadre juridique?
- Quelles questions doit-on se poser?
 - Quelle démarche adopter?

Données à caractère personnel

- Cadre juridique
- Concepts clés
- La démarche à adopter

Données à caractère personnel

Cadre juridique

- 6 janvier 1978 loi « informatique et libertés »
- 14 avril 2016 Règlement Général sur la Protection des Données applicable en France en mai 2018
- 20 juin 2018 loi sur la protection des données personnelles

Données à caractère personnel

Concepts clés

- Donnée à Caractère Personnel – DCP
- Traitement de DCP
- Responsable de traitement
- Sous traitant

Données à caractère personnel

La démarche à adopter

- Si intervention en phase de conception
- Utilisation / Récupération d'un service existant
- La documentation de la conformité

Données à caractère personnel

Intervention en phase de conception

- Privacy by design
- Les règles de fond
 - Collecte loyale et licite
 - Proportionnalité et minimisation
 - Durée de conservation et archivage
 - Sécurité des données
 - Transfert hors Union Européenne encadré
 - Données « interdites »
 - Information des personnes et exercice des droits

Données à caractère personnel

Récupération d'un service existant

- Inventaire (cartographie) des traitements
 - Suppression de fonctionnalité ou de services inutiles (ou trop peu importants)
 - Remplacement d'un service non apte à la sous traitance de rang 2 par un service apte (représentant en Europe, contrat de sous traitance (DPA) conforme article 28, clauses de contrat type, certifications ISO, ...)
 - Remplacement de Google Analytics par un traitement local avec Matomo

Données à caractère personnel

Documentation de la conformité

➤ Obligatoires

- Désignation d'un délégué à la protection des données
- Tenue d'un registre des traitements
- Rédaction d'une étude d'impact

➤ Facultatifs

- Rédaction de procédures et de clausiers
- Réalisation d'opérations d'audit
- Privacy by Design